

BUREAU DE SANTE.

Mariages,
Naissances,
Décès

Naissances dans les dernières 24
heures.

MARIAGES.

Wm. E. and A. Rose Matrimonium
Lester & Lucy Jackson, 18, S. Perini
and Anna Williams, Remained
at Hotel Opera. M. Moseley & Tom
Fitzsimons, Chas. W. Webster, Eddie J.
Lettig, and Athelene Steinle, Lorraine
and Margaret Eggers, Hy. Stein Jr. & Louise Lutts, Gart-
ford, seats Octavia Herbert, Ethelia
Bassington, Mrs. Esther L. Smith,
Nellie C. Gossard, Catherine
Tracy, Louis R. Gaspard, a
Da. L. Sayegh, Moses Matthews
& Margaret Ray, Paul Lundius
& Antonia Balent.

DECESES

Maria Kelly, 59 ans, 825 Gen. Taylor, Josephine Dawson, 72 ans, 1400
Pennington; Louis S. Hart, 61, 14
18, 1206 Berlin; Laura J. Hannon,
23 ans, Louisiana Retreat; Patrick
O'Keefe, 70 ans, 622 Dryden;
Mary L. Phillips, 47 ans, Hospital de
Charité; Hy. Rosenberg, 30 ans,
224 Constance; L. Schmitz, 22 ans,
53 S. Broad; Nora Stavert, 27 ans,
21 Ste-Anne; Odelle Mizek, 20
ans, Hospital de Charité; Peter Moran,
57 ans, Hospital Sarah Gordoni-
nen; Nelson Rolling, 31 ans, 1428
de l'Église Adeline Dixon, 67
ans, Hospital de Charité; Rose
Scarla, 24 ans, No. 2112 Rue Chartres;
J. Stephen Leggett, 50 ans, 1007 N.
Carboneau; Paul Stern, 35 ans, J.
Joseph, près Carondelet; Antoinette
Dufresne, 15 ans, 2635 H. P. James
Fattetton, 20 ans, 241 Deuxième.

TRIBUNAUX.

COUR CIVILE DE DISTRICT.

Natalie Maestri vs C. A. Morris
reclamatoire de \$10 sur un compte
courant.

American Trust & Savings Bank
vs Chicago vs Whitney Central
Trust & Savings Bank, receveur de
la Southern Ins. Co., reclamatoire
de \$125 sur une police d'assurance
Walter A. Jones vs American
Ceramic Works, reclamatoire de
\$1,400 sur un contrat.

Bertha L. Rainey vs son époux,
réclamation de dépens et de biens.

Mme Ethel S. Brinker vs Mme Ju-
nephine Rice, Désordres, action en
dommages de \$20,000.

Henderson Lith. Co. vs Ga. La.
& Southern Sales Co., reclama-
toire de \$17 sur un compte-courtier.

Fred Smith vs Addie Strum, de-
mande de divorce.

Succession ouverte :
Robert Powers.

DEUXIÈME COUR CRIMINELLE
DE CITÉ.

JUGE A. M. AUCCIN.

L. C. Bunds, attaque à main
armée; Will Edwards, larcin; John
Watling, actes de violence; Ennis
L. O. S., enlèvement, Chas. Joseph, at-
taque et blessement.

Acquitté.

Wm. E. Voeckel, Gus Taylor, actes
de violence; Jacob A. Keiger, atta-
que.

Ventes inscrites au bureau d'an-
nouncements.

Vve F. A. F. Albert à la Phoenix
Bldg & H. A. M., un terrain, 3rd
District, Royal, Chartres, Monroe
et St. Maurice, \$1,500.

L'acquéreur au vendeur, mme
Frances, \$1,500.

F. Franzelis à la Dryades & F.
A. M., un terrain, 6th District,
Constantine, Magazine, Eleonor et
Avenue Napoleon, \$1,000.

Nul ne fut répondu.

L'hôtel de Guise était défort. Le
surveillance dura jusqu'à
soir. À la nuit tombante, on
suppose avec toute raison que
depuis longtemps Trescavel et
ses complices avaient dû frac-
cher le mur sur ce point où se
conquise des vastes jardins et se
mettre en lieu sûr.

XI

PARENTHÈSE

Il est nécessaire que nous di-
sons ici que deux personnes
avaient été déportées Massa-
louys et Montariol, non seulement
pour satisfaire la légitime curiosité
du lecteur, mais aussi parce
que ces deux personnes
avaient joué un rôle dans les
événements qui vont suivre, il
nous faut les situer dans l'action.

On a vu qu'en ce moment où ils
étaient séparés de Trescavel, le
comte et le prévôt furent rejetés
dans la direction de la rue Saint-
Martin par le gros de la bande
qui commandait Saint-Priac.

L'instant fut terrible, Monta-
riol fut saisi :

— Seul ! Il vont le tuer !... —
Essaie de le rejoindre ! dit
Massalouys, toujours aussi froid.
Soudainement le regard qu'il jeta à
Saint-Priac fut pareil à un coup
de poignard. Et à eux deux, ils
tentaient la manœuvre menacée :
traverser la ligne des gardes
pour rejoindre Trescavel. — Si
je te fais pas cet homme, il me

Le même à la même, un terrain,
Rempart, Terpsichore, Dryades et
Montariol, \$1,000.

Society B. & L. Assn. à B. M.
Clark, 2 terrains, Sixième District,
Constantine, Austerlitz, Camp
et Institut, \$1,500.

Mme Chas. Lewis à Theat Savigny
& H. Assn. terrain Cinquième Dis-
trict, Belgrave, Effervescent, Newton
et al., une, \$500.

La partie au vendredi matin
à 11h30.

FAITS DIVERS.

Le Jubile de la Société de St-
Vincent de Paul

La Société de Saint-Vincent de Paul
une organisation qui se consa-
cerait entièrement aux bonnes œu-
vres, a célébré dimanche la cathe-
drade de St-Louis par des cérémonies
appropriées, le cinquantième anniver-
saire de sa fondation.

Le service avait été suivi avec
gloire, circulement ; les œuvres politiques et américaines,
étroitement unies, étaient une
partie grande et présente d'un char-
mant cérémonie.

Parmi les nombreux membres du
clercs on remarqua la présence de
Monsignore Archevêque James
Blenk et de Messieurs les éve-
ques Huston, Van de Ven, Allen et
McHugh.

Une foule nombreuse de fidèles a
assisté à la cérémonie du Jubile qui a
commencé à sept heures du soir.

Le premier orateur a été le Rev.
Père Barbier, curé de l'église St-
Vincent-de-Paul qui a également
fait l'ouverture de la cérémonie.

La Société de St. Vincent de
Paul a été créée en 1833 par quelques jeunes
gens qui suivirent les cours de la
Faculté de Droit à Paris.

C'est Frédéric Ozanam qui es-
tigmatise comme initiateur de cette association, qui a
commencé actuelle, compte 120,000
membres actifs, 100,000 membres
honoraire et distingue chaque année
des prix pour de deux mil-
liers sans compter les vêtements,
couvertures et autres objets nécessaires.

Un avocat distingué, M. W. B.
Lancaster, qui avait habité Paris
pendant plusieurs années, fut le
premier à être nommé à la tête
de la Nouvelle-Orléans, une branche
de la Société de St. Vincent de Paul,
organisée qui fut officiellement
reconnue en 1859 par le Conseil gé-
néral de la Seine ayant son siège à
Paris. C'est cet événement que les
membres ont célébré dimanche.

Le Rev. Barbier a rappelé la na-
issance de Dr. Emile Duguey qui
le 2 mars 1862 fut nommé président
du Conseil Particulier. Il succéda
auquel il renonça fidèlement pendant
l'encouragement que reçurent ses
efforts dans la campagne qu'il pour-
suivit avec zèle pour le maintien par-
mi nous de l'influence française.

Le Rev. Barbier a exposé par ces mots :

Le Conseil Particulier de la Nouvelle-
Orléans peut jeter un coup d'œil en arrière avec un légitime
sentiment d'orgueil et de satisfaction.

Qui pourrait dire le nombre de
différents soulages, de chagrins
d'âmes enchaînées, encouragées et
ramenées à l'amour de leur Dieu
et de leur Sauveur ?

Le Rev. Thomas J. Weing, curé
de l'église St-Joseph et directeur
spirituel du Conseil Supérieur de la
Nouvelle-Orléans, a pris la parole
et a annoncé qu'il remplaçait
le Père Nugent qui avait pré-
paré un discours pour la circonstance
mais qui au dernier moment n'a
été trouvé empêché d'y assister.

Mgr Merschaut a ensuite donné
lecture de deux lettres adressées à
la Société à l'occasion de son cin-
quantième anniversaire : l'une du
cardinal Gibbons, à Baltimore, l'autre
du président général de la So-
ciété à Paris.

La cérémonie s'est terminée par
un discours de l'archevêque Blenk
qui a ensuite donné la bénédiction
pontificale à l'assemblée.

Une fuite de gaz a causé la mort
par asphyxie à l'âge de 20 ans de
W. Williams, qui exerçait le métier
de tailleur au No. 132 rue Carondelet.

C'est un employé de Williams qui
a été le premier constaté le décès. Vo-
lant que son patron n'était pas levé
à l'heure accoutumée il alla frapper
à sa porte. Ne recevant pas de répon-
sé il pénétra dans la chambre et constata
que Williams ne donnait plus
signe de vie. Il immédiatement pré-
vint le coroner qui procida à la clé-
vage du corps.

Elle a été transportée à l'hôpital
où les étudiants ont réussi à lui faire
relever le poumon. Un amoureux
est mort dans nos bureaux à 10 cts le numéro.

Tentative de suicide.

Mollie Gardner, une jeune femme
de 26 ans, a atteint à ses jours hier
matin vers trois heures, dans une maison
malfrappée sur l'avenue du Bois
Blanc 4124, appartenant à Henry
R. Pedder, et occupé par Josephine
Salome et Alexandre Robet. La
patiente évaluée à \$3,000 a subi des
dommages d'environ \$20.

Le comte de Massalouys déposa
la lettre, et ne mit à l'entente
de promouvoir dans la chambre.

Massalouys et Montariol d'ab-
ord se mirent hors la bagarre.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Je fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils furent arrivés à leur point
de départ, c'est à dire à l'angle
de la rue des Vieilles-Huissiers.

— Ils fuient ! Ils fuient ! hurla-
rent les gardes. — Ils avaient vo-
lenti Saint-Priac. Toute la
bande s'élança. Les deux pour-
suivis contournèrent l'ilot de
maisons dont faisait partie l'hô-
tel de Lepars, et retombèrent
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
dans la rue Sainte-Avoye. Et de là
qu'ils f